

COMITÉ SYNDICAL

REUNION DU 12 JUIN 2014

Date de la convocation : 27 mai 2014

Sous la présidence de Madame Anne-Marie Keiser

Présents :

Mme Anne-Marie KEISER (Présidente), Monsieur Alain RENARD (Titulaire), Monsieur Hervé GAYRARD (Titulaire), Monsieur Bernard PIOT (Titulaire), Monsieur Jean Philippe LEGAL (Titulaire), Monsieur Patrice PAULETTO (Titulaire), Monsieur Julio CARBALLO (Titulaire), Monsieur Xavier PARIS (Titulaire), Monsieur Gérald GOUTANIER (Titulaire), Monsieur Xavier DUMARTIN (Titulaire), Monsieur Nicolas TARBES (Titulaire), Monsieur Guillaume DÉPINAY GENIUS (Suppléant), Monsieur Laurent GARBUIO (Titulaire), Monsieur Bernard LAURET (Titulaire), Monsieur Patrick MEIFFREN (Titulaire), Monsieur Romain PAGNAC (Suppléant), Monsieur Patrick BAUDIN (Titulaire), Monsieur Jean François BORDELAIS (Suppléant), Monsieur Mathieu TRUFFART (Suppléant), Monsieur José BLUTEAU (Titulaire), Monsieur Gilles COUTREAU (Titulaire), Monsieur Georges LAYRIS (Titulaire), Monsieur Jean Louis SAUMON (Titulaire), Monsieur Isidro MARTIN (Titulaire), Monsieur Philippe BLAIN (Suppléant), Monsieur Alain DIDIER (Titulaire), Monsieur Anacleto ALFONSO (Titulaire), Monsieur Christophe SERENA (Titulaire), Monsieur Jean Pierre LEAL (Titulaire), Monsieur Alain TURBY (membre associé CUB), Madame Danielle MOLIA (Payeur Départemental).

DÉLIBÉRATION N°20140612_013
Budget Supplémentaire 2014 – Budget principal

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

DÉLIBÉRATION N°20140612_013
Budget Supplémentaire 2014 – Budget principal

I - Exposé des motifs

Considérant le vote du Budget Primitif 2014 du Budget principal par délibération en date du 6 février 2014.

Considérant que les résultats 2013 ont fait l'objet d'une reprise anticipée au Budget Primitif 2014 par délibération en date du 6 février 2014 et que cette affectation du résultat a été confirmée par délibération en date du 12 juin 2014.

Considérant la nécessité de procéder à des ajustements en section d'investissement eu égard au fait de considérer l'acquisition de certificats d'identités électroniques comme des immobilisations incorporelles et non pas corporelles.

II - Présentation du budget

Le projet de budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes est arrêté pour un montant total de 0 euros en section d'investissement. Il se présente comme suit :

- Chapitre 20 (immobilisations incorporelles) : +10 000 euros.
- Chapitre 21 (immobilisations corporelles) : -10 000 euros.

Dans ces conditions, je vous propose, Mesdames, Messieurs :

- de bien vouloir approuver le Budget Supplémentaire 2014 du Budget principal.

Adopté à l'unanimité,
Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte Gironde Numérique,

Le 12 juin 2014

Pour expédition conforme,

La Présidente de Gironde Numérique

Anne-Marie KEISER

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le La Présidente,
 A Bordeaux, le 12/06/2014
 Le La Présidente,

Nombre de membres en exercice : 44
 Nombre de membres présents : 29
 Nombre de suffrages exprimés : 29
 VOTES : Pour : 29
 Contre : 0
 Abstention : 0

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session Ordinaire.
 A Bordeaux, le 12/06/2014

Date de convocation : 27/05/2014

Les membres du Comité syndical,

Certifié exécutoire par le La Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Bordeaux, le